

## SYNDICATS

# Leur maison va être vendue

**Les organisations syndicales devront changer de locaux avant l'été**

Pour une raison de sécurité et de coût pour mettre aux normes la maison départementale des syndicats, le Conseil départemental, propriétaire des locaux, a décidé de se séparer de ce site en le vendant.

Par lettre, début décembre, le Conseil départemental, par l'intermédiaire de son président François Durovray, a écrit aux sept organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU et UNSA) en stipulant qu'il ne souhaitait pas renouveler la convention de mise à disposition des locaux de la maison des syndicats en juin prochain. Pour les organisations syndicales, installées dans cette bourse du travail depuis 33 ans, il est hors de question de dééménager. « Nous avons fait faire une estimation du coût des travaux de rénovation estimés à 6 millions d'euros. Nous ne pouvons pas engager une somme si importante. Nous leur avons proposé, gracieusement également, les anciens locaux occupés par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) situés également à Evry, en face du tribunal en faisant des aménagements,



**Les organisations syndicales vont devoir changer de locaux.**

*cloisons ou autres* », souligne François Durovray.

## Des locaux inadaptés

Mais les syndicats, par l'intermédiaire de Jean-Noël Lahoz, secrétaire général de l'union départementale de FO de l'Essonne, ont d'emblée refusé ce relogement. « les bureaux sont en open space, ce qui pose des problèmes de confidentialité pour les différents syndicats qui se les partageront », précise le secrétaire général. D'autre part, il souligne l'absence de grande salle de réunion et l'impossibilité de recevoir du public et de former des militants.

Sur ce sujet, le président du Conseil départemental, François Durovray tient à préciser : « Il faut

savoir que le Conseil départemental n'est pas dans l'obligation de fournir des locaux aux formations syndicales. Mais, pour avoir des salles de conférence, de congrès ou de réunion, nous leur avons proposé, toujours gracieusement, des salles toujours à Evry, au Genepole, par exemple. De plus il n'y a qu'une dizaine de réunions par an qui nécessitent des grandes salles ». Le comité de gestion de la maison des syndicats a écrit différents courriers à la préfète de l'Essonne, Josiane Chevalier, au président de la communauté d'agglomération du Grand Paris Sud, Francis Chouat, pour les interroger et leur exposer leurs problématiques.

■ Robert Mendibure